

# L'ORDRE DES CHIMISTES DU QUÉBEC

**Michel Gagné**

Chimiste



L'ORDRE des chimistes du Québec<sup>1</sup> (OCQ) est établi sur le Plateau, au 300 rue Léo-Pariseau, suite 2199. Fondé en 1964, l'Ordre des chimistes est un ordre professionnel regroupant actuellement plus de 3000 membres et dont la principale fonction est d'assurer la protection du public québécois en matière d'exercice de la chimie. Au Québec, la chimie est une profession d'exercice exclusif, strictement encadrée par la loi. Il faut obligatoirement être membre de l'OCQ pour porter le titre réservé de « chimiste » et pour être autorisé à exercer les différentes branches de la chimie pure ou appliquée, dont la « chimie biologique » (biochimie). Toute personne qui n'est pas membre de l'OCQ, mais qui usurpe le titre de « chimiste » ou de biochimiste ou qui exerce des activités réservées aux chimistes, s'expose à des poursuites judiciaires.

L'OCQ est l'un des 46 ordres professionnels du Québec. Constitué selon les exigences du Code des professions, l'OCQ réglemente et supervise les activités professionnelles qui peuvent comporter des risques de préjudices pour la population. Mais qu'est-ce qu'un chimiste ? Un chimiste est un scientifique qui étudie la chimie, c'est-à-dire la science de la matière à l'échelle moléculaire ou atomique (« supra-atomique »). Le mot chimiste est dérivé d'alchimiste, mais prend un sens bien différent. Si l'on considère les alchimistes préscientifiques, on peut dire que la profession de chimiste constitue l'une des plus anciennes professions scientifiques de l'histoire. Pour devenir chimiste, il faut avoir réussi au minimum un baccalauréat en chimie, biochimie ou discipline connexe, dans une université reconnue.

**LA CHIMIE** étant une science de la nature, les chimistes sont présents dans plusieurs domaines, que ce soit en sciences des matériaux et des polymères, en énergie, en agroalimentaire, en sciences de la santé, en pharmaceutique, en optique, en métallurgie, en sciences de l'environnement, dans des organismes gouvernementaux, en réglementation ou en recherche fondamentale.

**PARMI** les branches de la chimie, il y a la chimie organique (ex. : la synthèse de nouveaux médicaments), la chimie inorganique (ex. : l'étude de la composition des métaux et minerais), la chimie physique (ex. : étude du comportement des liquides, des glaces, des huiles, etc.), la chimie biologique ou biochimie (ex. : fluides de la matière vivante), la chimie clinique (ex. : métabolites des médicaments ou des produits toxiques), la chimie analytique (ex. : dosage d'atomes ou de molécules dans le but d'un contrôle de la qualité), la chimie industrielle (ex. : préparation de shampoing, de peintures ou revêtements) et la chimie théorique (étude théorique de l'intérieur des atomes). Hormis les scientifiques chimistes, il y a ceux qui ne sont pas membres de l'OCQ : les ingénieurs chimistes et ceux qui exercent les métiers de technicien chimiste.

**EN OUTRE**, l'OCQ offre à ses membres des formations en classe et en ligne, des guides, une revue bimensuelle, un répertoire des membres, un répertoire des emplois disponibles.

---

**Notes.** – 1. Site de l'OCQ : <https://ocq.qc.ca>.

